

Renouvellement LE MAG

Le magazine participatif du renouvellement urbain N°12 DÉCEMBRE 2018-JANVIER 2019



DOSSIER

L'IMPACT DE L'INVESTISSEUR ENGAGÉ

PAGES 7 - 11

ENTRETIEN



PAGE 6
POLITIQUE

Jacqueline Gourault,
ministre de la Cohésion
des territoires et des Relations
avec les collectivités territoriales

ICI PAGE 5

St-Ouen l'Aumône
Jouer l'ouverture

AGENCE PAGE 15

**Le NPNRU sur tous
les fronts**

NOUS
PAGE 13



LIMOGES
DÉCORER
ENSEMBLE
LE QUOTIDIEN



OUTILS PAGE 14

Saint-Nazaire,
Concertation itinérante

ANRU

Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

 www.anru.fr

Le mot de la rédaction

Vous tenez le nouveau numéro de **Renouvellement Le Mag** entre vos mains. Ce média, comme sa version digitale Digimag, vous est ouvert. Nous voulons encore une fois remercier tous ceux qui y contribuent, y ont contribué ou le feront dans un prochain numéro.

Si vous n'avez pas encore franchi le pas, votre avis de lecteur nous importe néanmoins. **Vous pouvez le donner en participant à notre enquête, qui est accessible en ligne sur la page d'accueil du site www.anru.fr.**

Et parce que l'actualité du renouvellement urbain évolue perpétuellement, suivez-la, partagez-la, commentez-la sur les réseaux Twitter, LinkedIn, Youtube et Pinterest de l'ANRU



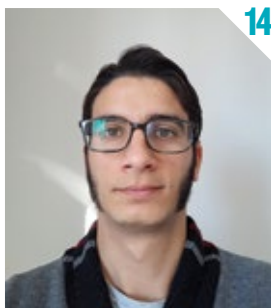
Merci à vous !

Nous avons souhaité mettre à l'honneur ceux qui ont contribué à ce numéro, faisant vivre ainsi le principe participatif du magazine.



© VILLE DE SAINT-OUEN L'AUMÔNE

Robert Rice
Ville de Saint-Ouen l'Aumône



© DR

Fabio Pisano
Les Résidences Yvelines Essonne

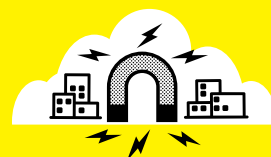


Ce pictogramme signale, dans **LE MAG** et dans **LE DIGIMAG**, les sujets et contenus que vous avez proposés à la rédaction et que nous publions.



Les articles avec cette mention renvoient à des contenus augmentés sur la version en ligne du magazine : www.digimag-anru.fr

→ APPEL À CONTRIBUTIONS



Les lois de l'attraction

Avec le renouvellement urbain, les quartiers s'enrichissent de lieux et d'équipements qui participent à leur attractivité nouvelle ou restaurée, contribuant à les faire rayonner au-delà des limites très locales et à les ouvrir sur le reste de la ville. Médiathèque, city-stade, centre-commercial, parc paysager... Racontez-nous l'histoire de la réalisation de votre projet de rénovation urbaine qui a changé l'image du quartier et attire désormais les publics d'ici et d'ailleurs.



La boîte à outils

Culture, économie d'énergies, concertation, qualité architecturale, mixité sociale... de l'appel à idées au dispositif participatif, du programme d'aide spécifique au lieu dédié, les outils développés au sein des quartiers dans le cadre de leur rénovation couvrent les champs les plus divers. Faites-nous connaître les outils dont on se sert chez vous !



Animations éphémères

Le temps des chantiers de rénovation urbaine, les paysages des quartiers sont bouleversés et recomposés par les opérations de démolition/reconstruction. De plus en plus souvent, sur les friches et délaissés urbains qui en résultent, des dispositifs d'occupation et d'animation temporaires sont mis en place. Faites-nous part de votre expérience en la matière.



UNE BOUFFÉE D'UNITÉ

BONUS WEB

Signature de la convention
2018

7 629
habitants

28 M€
d'investissement
global

7,8 M€
de participation
de l'ANRU

320 logements
démolis

20 logements neufs
en accession sociale
ou libre

59 logements neufs
en locatif social

Saint-Dizier et la Communauté d'Agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise engagent dans le cadre du NPNRU un projet de reconnexion urbaine et paysagère du quartier du Vert-Bois.

À l'origine, le Vert-Bois était une ville nouvelle. Dans un contexte d'implantation massive des industries et un besoin en main d'œuvre important, Edgar Pisani, alors préfet de la Haute-Marne, fait entreprendre sa construction en 1950, au nord de Saint-Dizier. Elle est édifée sur le modèle des grands ensembles. Mais rapidement, coupée du centre-ville par la RN4, la voie ferrée et le canal, l'implantation ne satisfait pas les espoirs des habitants. La situation perdure quarante ans durant.

Une transformation d'ampleur s'engage seulement à l'occasion du Programme national de rénovation urbaine. Initié par le maire d'alors, François Cornut-Gentille, le projet vise à reconnecter le Vert-Bois au centre-ville. Concrètement, le parc de logements est renouvelé et diversifié, de nouvelles activités ainsi que des équipements sportifs et culturels sont implantés, les dessertes du quartier sont améliorées, d'autres créés.

Le renouvellement du quartier se prolonge aujourd'hui avec le Nouveau programme

national de renouvellement urbain, articulé au plan Action cœur de ville. Pour Elisabeth Robert-Dehault, maire de Saint-Dizier, l'amélioration du cadre de vie est une priorité au même titre que la réunification de la ville : « On est en train d'inventer un certain art de vivre. Après les démolitions, toutes les reconstructions prennent la forme de petits îlots de hauteur réduite environnés d'espaces végétalisés. Le Vert-Bois se constitue comme un quartier caractérisé par l'agrément de nombreux espaces paysagers ». Parallèlement, la diversification de l'offre de logements se poursuit en favorisant mixité sociale et urbaine. Le dernier pilier du programme est social et sociétal. Alors qu'une démarche d'insertion des personnes éloignées de l'emploi et une gestion urbaine de proximité sont développées, Elisabeth Robert-Dehault dit sa volonté de faire avec les habitants : « Je crois beaucoup à l'économie participative. Je pense qu'il faut faire un important travail auprès de la population pour qu'elle s'approprie les espaces. Je souhaite qu'elle ait une posture plus active, citoyenne et communautaire. »

Toponyme sur mesure

ZOOM

Vert-Bois fut longtemps synonyme d'isolement. Le projet met aujourd'hui à profit les vertus de suture du patrimoine naturel pour tisser le lien manquant avec le centre-ville et recomposer le quartier. La forêt s'introduit dans le quartier à l'est tandis que, à l'ouest, les espaces publics font la part belle aux espaces jardinés. Et les pieds d'immeuble sont pensés en terme de convivialité. Gérard Pénot, architecte-urbaniste de l'Atelier Ruelle, souhaite « reconstituer tout un paysage, avec pour principe un aménagement de l'économie. Il s'agira de construire petit à petit comme dans une ville classique, de reboiser les terrains situés en lisière de forêt et d'étendre la prairie. Les matériaux issus de la démolition seront recyclés ; pour certains sols, le verdissement se fera à coût maîtrisé. Les micro-espaces publics seront non seulement peu coûteux à créer mais aussi à entretenir, par la suite. Les terrains libérés seront raccordés à l'espace public et aux rues pour que les habitants se les approprient. »

TREMBLAY-EN-FRANCE CULTIVER LES « VIDES »

« *La nature a horreur du vide* ». L'aphorisme d'Aristote a trouvé son terrain d'expression à Tremblay-en-France. La Ville a décidé de transformer le temps long de la rénovation urbaine en opportunité. Entre démolitions et reconstructions apparaissent des « vides » transformés pour certains en espaces publics éphémères. Le Jardin de la Paix est l'un d'entre eux. Concédé par le propriétaire foncier Osica à la Ville jusqu'en 2020, le jardin est composé de 14 grands bacs et d'une quinzaine plus petits. Chacun accueillera des micro-projets mis en œuvre par les habitants et les structures sociales et éducatives du quartier. Éphémères, vraiment ? « *Ces jardins seront éphémères mais durables ! Cultiver dans les bacs, hors sol, permettra aussi que le travail accompli par les habitants ne soit pas perdu quand le nouvel immeuble sera construit. Nous pourrions déplacer les bacs pour les faire vivre ailleurs.* » raconte Jean Lavoipierre, responsable du service insertion au Centre Communal d'Action Sociale.



© G. CLÉMENT/VILLE DE TREMBLAY



© BUR

RILLIEUX-LA-PAPE SO NEW !

Ici, bientôt... un nouveau centre-ville pour Rillieux-la-Pape. Entre un pôle culturel (médiathèque, cinéma) et un pôle administratif (mairie, Maison de Justice et Droit) se construit, dans le secteur du Bottet, un programme immobilier rassemblant deux résidences de sept immeubles, comportant 151 logements, des commerces et bureaux en rez-de-chaussée et plus de 170 places de stationnement.

Les trois premiers immeubles, baptisés So New, ont été inaugurés le 26 septembre. Leur offre résidentielle s'adresse à tous : parmi les 60 logements, 22 d'entre eux, acquis par le bailleur CDC Habitat, sont intermédiaires.

Chaque programme revendique sa personnalité. D'autant plus facilement que BUR, artiste plasticien, signe une fresque originale au sein de chacun des halls d'immeuble. Des réalisations inscrites dans le programme « un immeuble, une œuvre » du ministère de la Culture et de la Communication.

PIERREFITTE-SUR-SEINE NOUVELLE JEUNESSE

L'éducation des jeunes Pierrefittois est une priorité de la Ville. Après trois ans de travaux, la nouvelle école Eugène Varlin en est l'incarnation. Elle marque aussi la fin de l'opération de requalification du quartier des Poètes, initiée dix ans plus tôt. Les 400 élèves (17 classes élémentaires et six classes de maternelle) goûtent depuis septembre dernier au confort d'une école entièrement restructurée, avec notamment deux nouvelles cours de récréation et deux cantines. Le projet mêle habilement écriture contemporaine et années 30. L'architecte Baptiste Brenguier a trouvé ici le soutien du maire, Michel Fourcade, dont la volonté était de conserver et mettre en valeur la façade historique, rare patrimoine architectural de Pierrefitte.



© VILLE DE PIERREFITTE-SUR-SEINE



© VILLE D'AJACCIO

AJACCIO ET LA COUR DEVIENT PATIO

Le groupe scolaire Simone Veil, situé dans le quartier des Salines, a été inauguré le 16 octobre. Son originalité ? Sans doute l'école la plus moderne d'Ajaccio. Au sein d'un environnement urbain dominé par la verticalité, les lignes épurées d'un volume de faible hauteur semblent respecter l'échelle humaine pour favoriser l'échange entre les 215 écoliers. Parce que l'apprentissage se réalise aussi dans la cour d'école, celle-ci est pensée comme un lieu de vie, et prend ainsi l'apparence d'un patio autour duquel s'organisent les différents pôles et salles de classe.

ST-OUEN-L'AUMÔNE *QUARTIER DU PARC LE NÔTRE*

Signature
de la convention

2007

2 000
habitants

79 M€
d'investissement
global

20 M€
de participation
de l'ANRU

262 logements
démolis

336 logements
neufs construits

402 logements
réhabilités

©VILLE DE ST-OUEN-L'AUMÔNE



JOUER L'OUVERTURE

Longtemps refermé sur lui-même, le quartier, aujourd'hui entièrement rénové, s'est ouvert sur l'extérieur, reprenant sa place dans le tissu urbain.

C'est à la suite du fameux appel de l'Abbé Pierre, à l'hiver 1954, que les logements du quartier du Parc Le Nôtre ont été construits. Au cœur d'un espace vert arboré de 10 hectares, situé en bordure du centre-ville d'un côté et du quartier Chennevières de l'autre, 600 logements sont sortis de terre sous l'égide d'Emmaüs Habitat, bailleur unique.

CONTINUITÉ URBAINE

« Une partie des bâtiments alors érigés ont généré un effet de coupure entre le parc et le reste de la ville explique Robert Rice, directeur de l'Aménagement urbain et de l'Urbanisme à la Ville de Saint-Ouen l'Aumône. 50 ans plus tard, nous avons choisi d'en démolir certains, puis de réaliser un parvis et un mail piéton en lieu et place, afin de désenclaver le Parc Le Nôtre et de faire naître une continuité urbaine. Cette idée d'ouverture constitue l'une des orientations principales du projet de rénovation ». Autre intervention majeure, la réhabilitation de l'ensemble du parc locatif, qui n'avait quasiment pas évolué depuis sa création.

« Cela a notamment permis de régler des problèmes de gestion qui perduraient, engendrés par une délimitation peu claire à l'origine entre espaces privé et public » explique Robert Rice.

Si le quartier est historiquement moins bien doté en équipements que ses voisins, il bénéficie toutefois désormais d'un nouveau centre commercial, implanté à la jonction avec Chennevières. L'opération, pilotée par Epareca, est, selon le directeur de l'Amé-

nagement, « une réussite en termes de fréquentation. Le centre est très vite devenu un lieu de brassage des populations ».

Aujourd'hui, le projet est achevé et la convention de sortie du PNRU signée. Pour Robert Rice, « il faut maintenant pérenniser le travail accompli, continuer d'associer les habitants comme ils l'ont été durant les chantiers et poursuivre dans la durée l'accompagnement social des locataires ».

La ville suspendue

Tout un monde flottant. Derrière une appellation onirique se cache un programme de 90 logements neufs réalisés sous maîtrise d'ouvrage Emmaüs Habitat, dans le cadre de la reconstitution partielle des 262 logements du Parc Le Nôtre démolis. En charge du projet, l'agence d'architecture SEMEIO a su tirer parti des contraintes du site, un terrain décaissé et inondable. « Elle a proposé un ensemble de huit bâtiments érigés sur pilotis, détaille Robert Rice, reliés entre eux par des passerelles qui surplombent un jardin semi-aquatique inaccessible, servant de bassin de rétention temporaire des eaux de pluie ».

En raison de contraintes liées au plan de prévention des risques d'inondation de la vallée de l'Oise (PPRIVO), les immeubles ont été surélevés. L'espace vide résultant a été dévolu à un parking résidentiel inondable, n'entravant pas la circulation de l'eau en cas de crue.

Livré en septembre 2011, ce programme, lauréat en 2015 du grand Prix de l'Aménagement, est unanimement apprécié par les locataires et les saint-ouennais. Il constitue un élément emblématique du centre-ville.

zoom



**ENTRETIEN JACQUELINE GOURAULT,
MINISTRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES**

« Je crois à l'intelligence collective des élus »

L'élargissement des compétences du ministère dont vous avez pris la tête traduit une double considération des élus locaux et des territoires. En quoi cela sera-t-il bénéfique pour les quartiers et la rénovation urbaine en particulier ?

La création de ce ministère traduit l'ambition du Président de la République et du Premier ministre de renouer une relation de confiance plus forte avec les élus locaux et de recoudre, main dans la main, les fractures territoriales de notre pays.

En mettant au cœur de ce ministère tout ce qui fait le parcours de vie de nos concitoyens — l'accès au logement, au très haut débit, aux services publics — mais aussi l'amélioration de leur cadre de vie, nous avons les bons outils à notre disposition pour incarner la réconciliation des territoires.

C'est d'autant plus vrai pour les quartiers bénéficiaires de la rénovation urbaine, qui sont aux croisements de multiples politiques publiques maintenant largement coordonnées dans mon ministère, avec l'aide des deux ministres Julien Denormandie, chargé de la ville et du logement, et Sébastien Lecornu, en charge des collectivités territoriales.

La proposition de loi créant l'Agence nationale pour la cohésion des territoires a été adoptée par le Sénat le 8 novembre. Quelles sont vos attentes vis-à-vis de cette nouvelle structure ?

La création de cette agence traduit avant tout un profond changement de méthodologie de l'État et une meilleure lisibilité de son action au profit des territoires. Pour mettre fin au « tout appel à projet », qui place rarement les collectivités qui en ont le plus besoin en situation de recevoir l'aide de l'État, et faciliter l'identification des dispositifs qui peuvent être mobilisés, les élus ont exprimé le besoin de disposer d'un outil vers lequel ils peuvent se tourner pour

réaliser leurs projets. Cette demande, le gouvernement l'accompagne à travers cette Agence.

L'ANRU sera logiquement un partenaire important de l'ANCT, car il serait aberrant de ne pas valoriser l'apport considérable des programmes de l'ANRU pour changer la vie dans les quartiers ! L'existence et la gouvernance de l'ANRU, que nous venons de redéfinir avec la loi Elan, ne sont évidemment pas remises en cause. L'action de l'ANCT permettra de conforter l'ANRU et l'accélération des programmes de rénovation des quartiers qui est engagée depuis plusieurs mois.

Vous souhaitez incarner le dialogue entre exécutif et élus de terrain. Quel message adressez-vous en particulier à ceux qui portent des projets de renouvellement urbain ?

Je veux leur adresser un message de confiance et de reconnaissance pour le travail qu'ils mènent au quotidien. L'année qui s'achève aura été particulièrement intense en matière de débats, de réflexions et d'analyses autour de la politique de la Ville, et de la rénovation urbaine en particulier. Après une période complexe, l'ANRU est désormais relancée depuis la confirmation ferme et définitive du doublement de l'enveloppe budgétaire du NPNRU. Une relance particulièrement spectaculaire, car près de 150 projets et plus de trois milliards d'euros ont été validés depuis le mois de mai.

Cette nouvelle dynamique est notamment le fruit de la mobilisation des élus autour du Président de l'ANRU, Olivier Klein. Ils ont su trouver et proposer les ajustements nécessaires sur le fonctionnement et le financement des projets, afin de répondre au mieux aux besoins des territoires. Plus que jamais, je crois à l'intelligence collective des élus. Cette relance de l'ANRU en est une démonstration supplémentaire, ils peuvent compter sur moi pour l'accompagner.

FONDS DE CO-INVESTISSEMENT ANRU

L'IMPACT DE L'INVESTISSEUR ENGAGÉ

Il y a un an tout juste, le Fonds de co-investissement ANRU annonçait, à l'occasion du SIMI (Salon de l'Immobilier d'Entreprise), le lancement de trois premières opérations aussi différentes par leur localisation géographique que par leurs caractéristiques programmatiques. Une résidence services seniors à Calais, *Le Fil de Soie*, un centre commercial métropolitain à Lille, *Lillénium*, un complexe résidentiel, touristique et tertiaire à Marseille sur le front portuaire... Par-delà l'éclectisme apparent de cet, encore bref, inventaire, se dégageait déjà une forte ambition : être présent partout, et sans a priori, aux côtés d'investisseurs privés, dès lors qu'un coup de pouce peut être donné à des projets écono-

miques dans les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV). À une double condition, contradictoire en apparence seulement : que l'intérêt commun et la rentabilité y trouvent leur compte.

Ces intentions sont crédibilisées par une dotation d'État de 200 millions d'euros sur 15 ans dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (l'ANRU est opérateur de l'action « Diversification des fonctions dans les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville » du programme « Ville et territoires durables »). Sans compter sur un effet de levier considérable. Avec une capacité d'emprunt des investisseurs renforcée par l'engagement de l'État, la mise

initiale est capable, selon Corinne Bertone, directrice du Fonds de co-investissement ANRU, de générer 1,2 milliard d'investissements au moins. Le tout dans une étanchéité budgétaire totale avec l'ANRU.

L'INVESTISSEUR AVISÉ

Les experts s'accordent à reconnaître que le développement économique a été, à tort, sous-estimé dans les premiers âges du renouvellement urbain. Bien décidée à combler le retard, l'ANRU ne peut prétendre peser seule dans ce domaine. À travers son Fonds de co-investissement, l'Agence se voit ici plutôt catalyseur de projets d'investissement partenariaux, le plus souvent en sécurisant l'implication des acteurs privés sur un



Ancienne directrice du pôle immobilier de l'EPAD, puis directrice générale de Crédit Foncier Reim et enfin de Panhard Groupe, **Corinne Bertone** est, depuis novembre 2015, à la tête du Fonds de co-investissement ANRU.

terrain où ils ne sont encore pas assez nombreux à s'aventurer.

Le schéma est simple : une fois le projet validé, une société est créée pour acheter l'opération immobilière (les montants se situent majoritairement dans une tranche de 5 à 25 M€). L'ANRU apporte des fonds propres — seule ou avec la Caisse des Dépôts, partenaire historique de l'Agence — à cette société à hauteur de 49 % maximum, aux côtés d'un investisseur privé majoritaire. Cette participation ne peut dès lors jamais s'apparenter à une subvention publique. Dans ce montage, le Fonds de co-investissement ANRU, « investisseur avisé », ne fait que

s'aligner sur la performance visée par les partenaires privés et un même taux de rentabilité interne (TRI). Car l'acteur public n'intervient qu'aux conditions acceptables pour un investisseur ou un prêteur privé, placé dans une situation comparable.

En incluant l'immeuble tertiaire d'Hautepierre à Strasbourg — où 2 000 m² sont déjà attribués à la société d'ingénierie Ingerop — quatre opérations pionnières sont aujourd'hui en cours de réalisation.

Mais elles n'ont consommé jusqu'ici que 10% environ du fonds national et 150 autres environ pourraient être co-financées dans les années à venir.

MONTÉE EN PUISSANCE

Après une phase d'amorçage, le portefeuille d'opérations s'étioffe d'ailleurs à un rythme soutenu. Une dizaine de nouveaux projets seront signés en 2019, prévoit Corinne Bertone. Au menu, entre autres, un espace de coworking, un centre de thalassothérapie, un complexe commercial d'hyper centre... Mais, en matière d'immobilier, rappelle-t-elle, « les affaires mettent des années à sortir, les plus modestes comme les plus ambitieuses, a fortiori dans des contextes peu familiers aux opérateurs ». Néanmoins, la notoriété du Fonds de co-investissement ANRU ne cesse de grandir et, de plus en plus nombreux sont les investisseurs et promoteurs privés à solli-



© RUDY RICCIOTTI

LILLE/LILLE SUD LILLENUM

Lillenum est sans nul doute, à ce jour, la plus grosse opération à laquelle le Fonds de co-investissement ANRU ait contribué. Dans le secteur en renouvellement de Lille Sud, bien desservi mais où le déficit commercial est avéré de longue date, ce projet mixte – 105 boutiques, un hypermarché, des bureaux, un hôtel... – et de grande envergure – 56 280 m² – doit permettre la création d'environ 900 emplois.

De l'avis général, l'implication du Fonds de co-investissement ANRU, épaulé par la Caisse des Dépôts (chacun ayant apporté 12 M€), a permis de rendre plus identifiable et incitatif le projet porté par le promoteur Vicity. Au nombre de ses investisseurs, privés cette fois, Lillenum a donc également pu compter sur ZIMA et la Foncière de l'Érable. En tout, 250 M€ ont été mobilisés.

Sur le site même du chantier, le promoteur Vicity a aménagé, à la demande des élus, un espace baptisé la Maison Lillenum. Pilotée par la Maison de l'Emploi, elle a vocation à informer la population sur le projet et à être, pour les demandeurs d'emploi, une porte d'entrée sur les 250 emplois du chantier et les formations qui leur permettront d'occuper les 900 postes qui seront créés à terme. En sept mois, elle a accueilli près de 900 visiteurs, dont 35% de résidents du quartier.

ENTRETIEN **MARTINE AUBRY,** MAIRE DE LILLE, VICE-PRÉSIDENTE DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

« Une

Qu'est-ce qu'un centre commercial métropolitain comme Lillenum peut apporter à Lille Sud et à son renouvellement urbain ?

Lillenum est une immense chance et une belle ambition pour Lille Sud, un élément majeur qui accélère et complète la métamorphose du quartier en matière d'habitat et d'équipements publics.

C'est un très beau projet, de grande qualité. C'est d'abord une magnifique conception par Rudy Ricciotti, qui donne un signal architectural fort dès l'entrée du quartier. L'ensemble de la réalisation a été pensée pour adopter les meilleures pratiques environnementales possibles : un bâtiment économe en énergie et qui privilégie la lumière naturelle, l'usage de matériaux recyclés, des toitures végétalisées... Le projet a d'ailleurs reçu la meilleure certification en la matière.

Ensuite, nous sommes très fiers du contenu du projet en tant que tel. Vicity a opté pour une mixité des

programmes (hypermarché, hôtel, bureaux, cellules commerciales...) qui répond à plusieurs besoins du quartier. L'installation d'une Cité des enfants, un lieu unique, ludique et pédagogique sur le modèle de la Cité des sciences et de l'industrie parisienne, constitue par ailleurs une innovation d'envergure. En cela, Lillenum n'est pas un centre commercial comme les autres, c'est aussi un lieu d'échanges et d'animations.

Quels sont les effets attendus de Lillenum en termes de développement économique et d'emploi ? Lille Sud en sera-t-il le premier bénéficiaire ?

Lille Sud ne peut que bénéficier de retombées positives de la part de Lillenum. Il faut souligner que les habitants se félicitent de voir de nouvelles activités économiques s'implanter à Lille Sud, en complément des activités existantes, et sont donc impatients de voir le centre ouvrir ses portes.

citer directement sa participation. Plus hésitantes, les collectivités se tournent également vers lui avec des attentes initiales qui, fondamentalement, relèvent davantage de l'expertise et de l'accompagnement que du financement lui-même. Élus et techniciens s'interrogent encore parfois à propos de l'attractivité des quartiers et de la viabilité des activités économiques en leur sein. La directrice témoigne de l'engagement de terrain quotidien de l'équipe du Fonds de co-investissement ANRU pour « *donner vie à des projets et faire naître des envies* ». Au final, d'ailleurs, au terme de longs cheminements, le Fonds ne participe pas systématiquement au tour de

table. Dans un véritable rôle de prescripteur, il a seulement patiemment aidé à définir et crédibiliser un sujet, à susciter de l'intérêt, à rapprocher des acteurs... et c'est ce qui compte pour lui.

À CHACUN SON FONDS

Pour amplifier son impact, le Fonds de co-investissement ANRU devrait également s'orienter vers une logique de segmentation et de thématisation. Des fonds dédiés, par exemple au coworking et/ou au coliving — des activités très porteuses socialement mais au modèle économique encore fragile en périphérie — pourraient voir le jour. Une société foncière unique, un pacte

© ANRU / M. BOURGAUT



JULIEN DENORMANDIE,
MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS
DE LA MINISTRE DE
LA COHÉSION DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS AVEC
LES COLLECTIVITÉS LOCALES
CHARGÉ DE LA VILLE
ET DU LOGEMENT

« Le Fonds de co-investissement ANRU est une opportunité exceptionnelle d'agir selon des modes partenariaux nouveaux, alliant le public et le privé, pour exploiter un potentiel économique révélé par le renouvellement urbain. Ces opérations vont avoir un effet emploi indiscutable. Il ne s'agit pas seulement de créer des emplois dans les quartiers, par et pour leurs habitants. C'est aussi un vecteur pour que ces territoires accueillent des salariés et des clients venus d'autres parties de la ville, à la fois témoins et acteurs de leur transformation. »

immense chance pour Lille Sud »



© A. GADEAU / DIC

compter ceux générés par les travaux du chantier : environ 230 pour l'hypermarché, 450 pour la restauration et les boutiques, 20 pour l'hôtel, 200 pour les bureaux. La Ville et Vicity ont signé une charte d'engagements destinée à garantir la qualité de ces emplois. C'est une formidable opportunité et nous entendons bien en faire profiter d'abord les habitants du quartier, notamment via la Maison Lillenum, une maison du projet d'un type innovant. On peut venir y découvrir le projet mais aussi y déposer un CV et échanger avec un conseiller de la Maison de l'emploi. Des circuits courts y sont régulièrement organisés sur les métiers de la construction, de la vente et du commerce. Un incubateur favorisant l'émergence d'activités commerciales et artisanales doit également venir y prendre place.

Lillenum sera incontestablement un vecteur d'attractivité pour Lille Sud, un lieu de destination pas seulement pour les habitants du quartier et ceux voisins, mais aussi pour de nombreux métropolitains. En cela, Lillenum est un gage de vitalité, un générateur de flux. Bien connecté aux transports publics, il contribuera à ouvrir davantage le quartier sur la ville, à favoriser la mixité et à accroître son rayonnement et son attractivité.

Au sujet de l'emploi, l'impact est majeur puisque Lillenum représente pas moins de 900 emplois, sans

Le Fonds de co-investissement ANRU est intervenu comme co-investisseur aux côtés d'acteurs privés.

Comment avez-vous perçu ce partenariat opérationnel et le nouveau rôle joué par l'ANRU ?

En intervenant à hauteur de plus de 20% des fonds propres, l'ANRU se positionne comme un investisseur de poids de Lillenum. Il est vrai que cette opération fait sortir l'Agence de ses interventions plus classiques sur l'habitat et les équipements publics. Mais je trouve que l'ANRU a parfaitement sa place dans le tour de table de Lillenum, aux côtés d'investisseurs privés que sont Vicity et la Foncière de l'Erable. L'ANRU et la Caisse des Dépôts interviennent au titre d'investisseurs, la première agissant dans le cadre des fonds du Programme d'Investissements d'Avenir. Ils entrent ainsi au capital de Lillenum et en deviennent actionnaires. Les investissements de l'ANRU, ainsi que ceux de la Caisse des Dépôts, ont été décisifs. Ils ont facilité l'emprunt bancaire et permis le montage financier de l'opération.



© VIEWS MULTIMEDIA

MARSEILLE/LA JOLIETTE *LE CASTEL*

Le NPNRU marseillais intègre ou tangente le périmètre d'Euroméditerranée, l'Opération d'Intérêt National qui, en trois décennies, a déjà largement modifié la réalité et l'image de la ville. L'ancien siège de la Compagnie générale transatlantique, situé sur le quai de la Joliette, a été acquis en 2012 par Eiffage immobilier. La restructuration du bâtiment Art nouveau de Gaston Castel permettra l'accueil d'un programme polymorphe : 115 logements, 9 000 m² de bureaux, une résidence de tourisme et d'affaires 4* de 131 chambres et des commerces. Deux opérations d'investissement ont été menées dans cet ensemble immobilier : le Fonds de co-investissement ANRU et la Caisse des Dépôts ont investi dans les 2 800 m² de bureaux à restructurer aux côtés de l'OPCI GG Pierre1 géré par Groupama Gan Reim et dans la résidence de tourisme et d'affaires avec Réside Etudes Investissement.

d'associés unique, une décision d'investissement unique, une gestion unique... c'est de l'efficacité et des économies garanties. C'est aussi une perspective de labellisation renforcée, par exemple avec le label ISR (investissement socialement responsable) soutenu par le ministère de l'Économie, qui garantit des placements conciliant performance économique et impact social et environnemental. L'investissement ISR finance les entreprises contribuant au développement durable dans tous les secteurs d'activité. Aujourd'hui le critère territorial QPV n'est pas encore retenu à ce titre, mais rien ne l'interdit à l'avenir.

Corinne Bertone en témoigne avec un plaisir non dissimulé, les opérateurs privés se montrent de plus en plus sensibles à cet engagement solidaire, par conviction ou parce qu'il conditionne toujours plus leur appréciation par les marchés. Elle ne doute donc pas des progrès de l'« impact investing » au profit de la présence économique dans les quartiers, qui en sont encore très dépourvus.

ENTRETIEN **NATACHA BOUCHARD**,
MAIRE DE CALAIS

« Une dynamique de quartier »



© DR/VILLE DE CALAIS

Pourquoi le choix d'implantation d'une résidence services seniors dans ce secteur en renouvellement urbain des Fontinettes ?

Depuis 2010, avec le soutien de l'ANRU et du Conseil Régional des Hauts-de-France, la Ville de Calais a engagé une démarche ambitieuse aux fins d'assurer la reconquête des friches urbaines qui constituent d'importantes surfaces disponibles à proximité immédiate du centre-ville. Eu égard à leur localisation, elles constituent un choix stratégique offrant un accès direct aux commerces, aux différents modes de transport, à l'offre de services et aux infrastructures culturelles.

Du fait des rénovations effectuées et, par conséquent, de la qualité du cadre urbain, ce

quartier offre aux résidents un confort de vie.

Enfin, cette opération permet non seulement de développer une offre de logements diversifiée et qualitative mais également de répondre à un déficit en matière de résidences services destinées aux seniors.

Quels sont, par-delà le service offert aux populations, les impacts économiques attendus, notamment en termes d'emploi ?

L'arrivée de la résidence services seniors « Le Fil de Soie » générera la création de 15 équivalents temps plein (E.T.P), car la présence du personnel y sera assurée 24 heures sur 24.

Au-delà du fonctionnement interne, l'arrivée de plus de 150 nouveaux habitants dans

le quartier va induire de nouveaux besoins, et notamment un renfort de l'activité commerciale et de services – en particulier d'ordre médical et paramédical – du secteur des Fontinettes. Par ailleurs, du fait de la construction au niveau des îlots des Tullistes d'appartements en accession sociale et de maisons en accession libre, c'est une dynamique globale qui est enclenchée dans le quartier, car cette opération permettra l'arrivée d'autres habitants, notamment des familles.

Que représente pour vous dans cette opération l'apport du Fonds de co-investissement ANRU ?

Il s'agit d'un projet de près de 15 millions d'euros auquel l'ANRU et la Caisse des Dépôts

STRASBOURG / HAUTAPIERRE *RACINE*

Au sein d'un quartier déjà en grande partie rénové dans le cadre du PNRU, le programme Racine, porté par le Groupe Duval, développe 8 500 m² de surfaces tertiaires dans l'un des deux secteurs de HautePierre dont la transformation, cette fois via le NPNRU, reste à venir. Ce programme est composé de trois immeubles dont l'un sera acquis par la Métropole de Strasbourg, le deuxième sera vendu directement à des entreprises utilisatrices et le troisième est acquis par la SEM Locusem à laquelle sont associés la Caisse des Dépôts et le Fonds de co-investissement ANRU. Cet immeuble de 3 300 m² (dont environ 500 m² de commerce) représente un investissement de 6,5 M€ et accueillera sur 2 000 m² la société d'ingénierie française Ingerop.

Les futurs occupants bénéficieront d'une situation exceptionnelle, à proximité immédiate d'une station de tramway et d'accès autoroutiers. Avec Racine, la Ville et la Métropole ambitionnent de faire de HautePierre, longuement miné par le chômage et le repli sur lui-même, « un fournisseur d'emplois tertiaires », et contribuer ainsi à son attractivité nouvelle.



© DUVAL



© F. NEDDAM

OLIVIER KLEIN, PRÉSIDENT DE L'ANRU

« Le Fonds de co-investissement est le véritable bras armé économique de l'ANRU. Il permet de partager le risque économique avec des investisseurs qui ne seraient pas nécessairement venus seuls dans ces quartiers, mais qui croient à leur potentiel et à la rentabilité du projet. »

concourent à hauteur de 49 %. Cet apport a pour effet d'assurer la sécurité financière et la faisabilité de l'opération.

D'autre part, de ce soutien de l'ANRU découle également une valorisation du projet de rénovation urbaine mené au titre du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés et des efforts consentis par l'ensemble des partenaires par le biais de co-investissements dans le cadre d'opérations réalisées en faveur d'un programme permettant de varier l'offre de logements et de services.

Enfin, cet appui induit un effet levier en termes d'attractivité du quartier, car il permet d'engager la poursuite des projets avec d'autres opérations.



© DR

GALAIS/FONTINETTES *LE FIL DE SOIE*

Avec l'opération *Le Fil de Soie*, une résidence services seniors située dans le centre calaisien (secteur retenu au titre du PNROAD), le Fonds de co-investissement ANRU illustre sa capacité à s'impliquer dans des typologies de projets diversifiées que l'on ne saurait résumer aux bureaux et locaux commerciaux. La maîtrise d'ouvrage de *Le Fil de Soie* a été assurée par les promoteurs Nexity et Aegide, qui ont cédé la résidence en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement).

Une société civile immobilière, RSS Invest Calais, a été spécialement créée à l'occasion de cette acquisition. L'investisseur privé JMF Conseil y est actionnaire majoritaire, aux côtés de l'ANRU, via son Fonds de co-investissement, et de la Caisse des Dépôts.

SAINT-PIERRE-DES-CORPS

« RADIO RABATERIE », LE QUARTIER EN DIRECT

Un mercredi par trimestre, la Rabaterie s'exprime à l'antenne de Radio Campus Tours. À l'initiative du Conseil citoyen, l'émission dresse un état des lieux du quartier au fil de sa rénovation. Ce moment d'audience est aussi un moyen de saluer les initiatives issues du quartier et de découvrir les passions et les engagements personnels des habitants, insoupçonnés pour certains. Récits de vie collective voisinent ainsi avec trajectoires individuelles, le tout ponctué d'interludes musicaux. La fragilité du financement du média, pour et par les habitants, demeure pourtant un sujet de préoccupation.

www.radiocampustours.com/category/emissions/radio-rabaterie/



© ROBINS DES VILLES

MARSEILLE BALADES DANS L'HISTOIRE DU QUARTIER

Depuis deux ans, l'association Robins des villes assure le volet concertation de l'opération de renouvellement urbain du quartier d'Air-Bel. Au cours de sa mission, le collectif a découvert un curieux décalage entre la toponymie locale et les dénominations attribuées aux lieux par les habitants pour se situer ou se donner rendez-vous. En menant l'enquête, Robins des villes a ouvert une boîte de Pandore : la mémoire collective d'Air-Bel. À partir de témoignages des habitants, l'association a réalisé une balade sonore, inaugurée lors des Journées de l'architecture en octobre. Disposés auprès de chaque lieu emblématique,

des panneaux signalétiques invitent le visiteur à écouter des bandes-son accessibles via un flashcode. Les voix des habitants livrent alors le secret de ces appellations entrées dans leur langage quotidien. Par l'étude de la toponymie sensible, ces mini-guides sonores racontent l'histoire du quartier en même temps qu'ils lui rendent hommage. Pourquoi « le château » désigne-t-il le Centre social du quartier ? Qui est Mama, dont le nom orne aujourd'hui le stade éponyme ? Les bandes-son sont accessibles à la page « de place en place à Air-Bel » sur l'audioblog d'Arte Radio.



© CONSEIL CITOYEN LA RABATERIE

GARGES-LES-GONNESSES UN NOUVEAU LOCAL POUR LA CRÉATION



Depuis plusieurs années, l'association Double Face est présente à la Dame Blanche Nord, où elle anime des ateliers d'éducation artistique et organise des actions culturelles dans le quartier. Suite à l'inscription de celui-ci au NPNRU, Double Face a lancé un projet documentaire collectif sur sa reconstruction. Dans une série de reportages vidéo à paraître, des habitants racontent la rénovation urbaine de leur point de vue. À travers cette initiative, l'association a aussi saisi l'occasion de familiariser les enfants de 6 à 15 ans avec les techniques audiovisuelles et photographiques, en plus des arts plastiques découverts auparavant. Démarrés en milieu scolaire en 2018, ces cours d'initiation, baptisés Ateliers Van Gogh, bénéficient depuis la rentrée d'un espace consacré : un local alloué par le bailleur I3F et rénové par les jeunes du quartier dans le cadre d'un chantier d'insertion. Double Face le partagera avec l'association socio-culturelle Mixages.



© DOUBLE FACE

ROUEN

L'HABITAT PARTICIPATIF, SOLUTION SOLIDAIRE

À la naissance de l'association « Bien vivre et vieillir à la Grand'Mare » en 2016, ses membres ne cachent pas leur inquiétude. Sans logements ni équipements adaptés, les séniors vont-ils devoir quitter les Hauts-de-Rouen ? Moins de trois ans plus tard, les voilà qui supervisent leur propre projet, la résidence des « Quatre saisons », finaliste du concours ANRU-FACE « S'engager pour les quartiers ». Entre-temps, les Ateliers Urbains de Proximité, organes de concertation dans les quartiers rouennais, ont servi d'interface entre les habitants, la Ville et le bailleur, devenus supporteurs du collectif.

Celui-ci n'a cessé de s'enrichir de nouveaux membres, partenaires et professionnels, dont une coordinatrice, Hélène Devaux, fière de piloter l'un des premiers projets d'habitat participatif de Normandie. Si celui-ci respecte évidemment les normes d'accessibilité des séniors, il est par ailleurs résolument mixte en raison de la typologie de logements et des usages prévus. « Pensé comme un lieu de vie, il comportera des espaces communs, des chambres d'amis ainsi qu'un grand jardin partagé connecté au quartier et à la ville », détaille Hélène Devaux.



© T. LAPORRE / VILLE DE LIMOGES

LIMOGES DÉCORER ENSEMBLE LE QUOTIDIEN

Le cœur de la Bastide ? La sortie des trois écoles du quartier où se côtoient familles et voisins. Central mais peu affecté par le PNRU, cet espace public a connu une requalification peu banale. Établissements scolaires, centre social et bibliothèque municipaux, bailleur, Maison du département, associations locales, services politique de la ville et espaces verts ont invité les habitants à décorer leur lieu de rencontre. Arbres, grillages, escaliers, bancs... sont devenus supports d'une grande œuvre éphémère mais collective. Avec une consigne toutefois : n'utiliser que des matériaux de récupération. L'embellissement du quartier n'a, par conséquent, presque rien coûté. L'inauguration a eu lieu fin septembre en présence de plus de 250 élèves.



© BCCM

BONUS WEB

ANGERS À L'ÉCOLE DE L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Depuis 2014, le concours CUBE récompense les utilisateurs des bâtiments obtenant les meilleures performances énergétiques sans recours à des travaux de gros-œuvre mais seulement à des modifications légères et à la systématisation de bonnes pratiques. Au nombre des inscrits, l'école Jules Verne à la Roseraie, quartier prioritaire d'Angers. Transformés en « supers héros » de l'énergie lors des Temps d'Animation Périscolaire, les élèves de grande section ont assuré eux-mêmes la sensibilisation auprès des plus jeunes et des adultes dans leur journal interne. D'autres supports – affiches, livrets et stickers – ont été adaptés à ces différents publics. La participation à CUBE a non seulement permis à l'Unité Énergie de la ville d'identifier plusieurs dysfonctionnements dans le bâtiment mais aussi aux familles du quartier de s'approprier des techniques pour maîtriser leurs dépenses.

© M. ROUSSEY / VILLE D'ANGERS



CHANTELOUP-LES-VIGNES HABITER, ÇA S'APPREND

Les Résidences, bailleur présent dans 119 villes des Yvelines et de l'Essonne, s'est engagé depuis octobre dans une démarche d'habitat pédagogique dans la cité de la Noé à Chanteloup-les-Vignes. Elle répondait, initialement, à un besoin d'information autour des nouvelles modalités de facturation de l'eau (d'estimative à réelle) et à diverses problématiques récurrentes : absence de tri sélectif, méconnaissance de travaux locatifs... Mais l'initiative s'est élargie à d'autres dimensions de l'habitat.

ATELIERS PLÉBISCITÉS

Des ateliers thématiques ont été organisés en partenariat avec le centre social Grain de soleil, relais de la démarche auprès des habitants. Des rendez-vous économies d'énergie, décoration d'intérieur, gestion des déchets ménagers, droits et devoirs du locataire... ont répondu pleinement, au vu de leur succès, aux attentes des locataires. Pour aller plus loin, Les Résidences réfléchit à la pérennisation de la démarche avec la création d'un appartement pédagogique. Lieu d'information permanent du locataire, il transmettra les bonnes pratiques de l'habitat et favorisera l'appropriation du quartier par ses habitants.



SAINT-NAZAIRE

© J.F. FAYOLLE

CONCERTATION ITINÉRANTE

L'Atelier, espace permanent d'information sur les projets urbains de la Ville, avait accueilli entre 2012 et juin 2018 30 000 Nazairiens. Malgré ce succès, la collectivité a décidé de réinterroger son principe même, compte tenu des enjeux de communication, de concertation et de co-construction propres au NPNRU. Pas moins de dix quartiers situés tout autour du centre-ville sont, en effet, concernés. Rien de mieux dans ce cas que le dialogue de proximité, au plus près du public concerné.

Début octobre, « L'Atelier mobile » est né. Un camion, équipé en espace d'accueil et d'exposition, sillonne chaque quartier en fonction de l'avancée des projets ou au rythme de permanences trimestrielles. Accessible à tous, il propose un espace pour les enfants ainsi que le mobilier nécessaire à la tenue d'ateliers participatifs. Trois des dix quartiers du NPNRU nazairien font l'objet de projets collaboratifs. L'Atelier mobile hébergera ces rendez-vous.



© LES RÉSIDENCES YVELINES/ESSONNE



COPROPRIÉTÉS, UN PLAN NATIONAL POUR REPRENDRE L'INITIATIVE

Près de 700 copropriétés en difficulté – 56 000 logements – sont identifiées pour l'heure en France, malgré 40 ans d'interventions publiques ciblées. Avec le plan « Initiative copropriétés », lancé le 10 octobre, le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales propose de nouvelles façons d'agir.

« Initiative copropriétés » engage, d'une part une démarche volontariste sur 14 sites d'intervention prioritaires cumulant problématiques immobilières et urbaines. Il propose, d'autre part, aux collectivités locales des outils à la carte destinés à accélérer et financer les démarches de renouvellement ou de redressement des copropriétés. Qu'il s'agisse de prévention, d'interventions d'urgence, de travaux d'amélioration ou de démolition, l'approche veut faciliter la définition par les collectivités locales d'un programme d'action « sur-mesure ». L'État et ses agences jouant un rôle d'accompagnement. D'une durée de dix ans, « Initiative copropriétés » est financé notamment par l'Anah, avec une enveloppe de deux milliards d'euros, et par l'ANRU, à hauteur de 500 millions d'euros au titre du NPNRU.

LE NPNRU SUR TOUS LES FRONTS

La mise en œuvre opérationnelle du NPNRU se poursuit. Au total, 132 projets ont été validés à ce jour. 38 nouveaux projets, à la fois d'intérêt national et régional, ont été validés pour le seul mois d'octobre. La plupart d'entre eux sont des projets complets et globaux. Pour d'autres, il s'agit d'une première phase significative, amorce, à brève échéance, de mutations plus larges.

Au total, près de trois milliards d'euros de concours financiers de l'ANRU ont d'ores et déjà été validés et mis à disposition des collectivités locales et des bailleurs sociaux dans le cadre du NPNRU pour lancer leurs chantiers en métropole et en Outre-mer. 2,6 milliards ont

été validés depuis le mois de mai 2018.

L'intense mobilisation gouvernementale sur le terrain confirme la dynamique. Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, s'est rendue récemment à Orly et Lille. Julien Denormandie, Ministre délégué auprès de la Ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales chargé de la ville et du Logement se déplaçait, lui, à Grigny et à Nîmes, en compagnie de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et d'Olivier Klein, président de l'ANRU.

PARMI LES PROJETS NPNRU D'INTÉRÊT NATIONAL VALIDÉS EN OCT-NOV 2018

Toulouse - Colomiers
Dreux
Vernouillet
Lens - Liévin
Saint-Etienne
Lisieux
Béziers
Auch
Miramas
Annemasse
Alfortville
Petit Quevilly
Orléans
Lille

Bordeaux
Limoges
Sartrouville
La Réunion (6 projets) :
Saint-Pierre
Saint-André
Saint-Benoît
Le Port
Saint-Denis
Saint-Louis
Mayotte (3 projets) :
Mamoudzou
Petite Terre
Koungou

L'ÉCOLE FAIT LE QUARTIER

Le cahier pratique ANRU « École et renouvellement urbain » tire les enseignements positifs de retour d'expériences du PNRU.

La qualité scolaire conditionne, entre autres, la réussite du renouvellement urbain. Une école attractive contribue à l'attractivité du quartier, donc à sa diversification résidentielle et à sa transformation sociale. Le PNRU en témoigne. Car les porteurs des projets et leurs partenaires ont mis à profit la période pour réinterroger l'ensemble du processus de définition de l'offre scolaire et éducative. Les qualités spatiales des équipements et leur intégration urbaine, au cœur de leurs prérogatives, ont ainsi été souvent améliorées. Ils ont également posé la question de la mixité sociale au sein des établissements, en interrogeant, outre la localisation, la carte scolaire et les politiques dérogatoires. Enfin, ils ont reconsidéré l'offre scolaire et périscolaire en l'adaptant à l'évolution des besoins et des pratiques éducatives. Les établissements se sont ouverts au quartier ; de nouveaux usages, en lien avec les parents, ont émergé.

Autant de démarches, jugées positives par l'ANRU, le CGET et l'Éducation nationale, dont les

enseignements sont tirés dans un « Cahier pratique école et renouvellement urbain ». L'ouvrage, destiné aux porteurs de projet et aux parties prenantes du renouvellement urbain, recense toutes les questions structurantes au stade du diagnostic, de l'élaboration et de la mise en œuvre des

projets. Il offre un éclairage complet sur les différents leviers d'action mobilisables pour travailler la dimension scolaire et éducative dans les projets de renouvellement urbain, et rappelle l'indispensable synergie avec l'ensemble des acteurs de la vie scolaire et de l'Éducation nationale.

Groupe scolaire Aimé Césaire, Saint-Pierre-de-la-Réunion, lauréat du prix international Green Solutions Awards.



RETROUVEZ LE GUIDE SUR ANRUSCOPE.FR

© H. DOURS

FRARU

2018 / 2019

Transformons nos quartiers !

6 RENDEZ-VOUS IN-CON-TOUR-NABLES !

Nîmes / Novotel Atria - 6 et 7 décembre 2018

Reims / Centre des congrès - 31 janvier et 1^{er} février 2019

Saint-Etienne / Centre des congrès - 14 et 15 mars 2019

Paris / juin 2019

Outre-mer / 2 événements au 2^e semestre 2019

→ Inscrivez-vous sur www.anruscope.fr



ActionLogement 

 L'UNION
SOCIALE
POUR
L'HABITAT

GROUPE
 Caisse
des Dépôts


Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine
 www.anru.fr